

Numéros des photos commandées :

.....
.....
.....
.....
.....

- Les reproductions (fournies à une résolution de 72 dpi) feront l'objet d'un usage strictement personnel ou seront uniquement intégrées dans un travail d'étude ou un mémoire non destiné à la publication. Elles ne seront ni publiées, ni rendues publiques d'une quelconque autre manière, ni même par Internet. En aucun cas, elles ne seront cédées à des tiers sans l'autorisation écrite de la part du CEGES. Les frais de reproduction s'élèvent dans ce cas à 2,50 € par photo, auxquels il faut ajouter les frais administratifs (3,75 € par commande) et les frais d'expédition.
- Les reproductions feront l'objet d'une publication. Toute reproduction doit porter la mention "Collection Ceges – Bruxelles" suivie du numéro de cette photo. **Le demandeur est dans l'obligation d'envoyer gratuitement un exemplaire (par langue publiée) au CEGES.**

1. Sauf exception, dans les cas où le CEGES détient les droits de reproduction, il convient d'ajouter aux frais de reproduction, d'expédition et aux frais administratifs 20 € de copyrights par photo noir et blanc.
2. Dans le cas où le CEGES ne détient pas les droits de reproduction, et où les ayants droit sont connus, le demandeur s'engage à effectuer les démarches nécessaires auprès de ceux-ci et à en apporter la preuve écrite au CEGES avant toute transmission des photos. Seuls les frais de reproduction, d'expédition et les frais administratifs seront demandés par le CEGES.
3. Dans le cas où le CEGES ne détient pas les droits de reproduction, et où les ayants droit n'ont pas été identifiés, le CEGES s'octroie le droit de refuser la copie des photos.
4. Si la provenance de la photo est totalement inconnue, la mention « droits réservés » sera ajoutée à la reproduction et la phrase suivante sera publiée en début ou fin d'ouvrage : « Malgré toutes les démarches entreprises, l'auteur de cet ouvrage/le réalisateur de ce film n'a pas pu retrouver l'origine de certaines photographies. Si ils se reconnaissent, les ayants droit de ces photos peuvent prendre contact avec + coordonnées de l'éditeur/du producteur ». Dans ce cas, l'éditeur/le producteur sera seul responsable de la publication des photos. Les frais de reproduction, d'expédition et les frais administratifs seront facturés par le CEGES mais pas les copyrights.

TITRE DE LA PUBLICATION :
 AUTEUR : EDITEUR :
 DATE DE PARUTION : TIRAGE :

Désirez-vous recevoir les copies numériques de ces photos par mail ou sur cd-rom (option automatiquement choisie lorsque plus de 5 photos sont commandées) ? [Biffez la mention inutile]

NOM et prénom (ou nom de l'institution) pour l'envoi des photos :
N° TVA : Adresse mail :
Adresse postale :
.....Téléphone :

NOM et prénom (ou nom de l'institution) pour l'envoi de la facture :
N° TVA : Adresse mail :
Adresse postale :
.....Téléphone :

DATE ET SIGNATURE :